



HAL
open science

**Prendre la parole pour être reconnu comme sujet politique.
Des espaces radiophoniques pour développer la prise de
parole de personnes à la recherche de refuge**

Séréna Naudin

► **To cite this version:**

Séréna Naudin. Prendre la parole pour être reconnu comme sujet politique. Des espaces radiophoniques pour développer la prise de parole de personnes à la recherche de refuge. Saint-Denis au fur et à mesure, 2022, 73, pp.38-42. <hal-04153748>

HAL Id: hal-04153748

<https://hal.science/hal-04153748v1>

Submitted on 6 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

École Doctorale Sciences Sociales ED 401

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

GEMDEV - EXPERICE
Institut **CONVERGENCES**
MIGRATIONS

Saint ★
Denis

Saint-Denis au fur et à mesure

N° 73
octobre 2022

**Saint-Denis territoire de migrations (3)
Chercheur.e.s, actrices et acteurs
locaux.ales en dialogues**

**Actes de la 3^e journées d'études
du 5 mai 2022**

Vivre et parler les discriminations

La revue du secteur des études locales

Fondateur : Jean-Claude Vidal

Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite « Saint-Denis, au fur et à mesure... », revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer – à partir des méthodologies des sciences sociales - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences propres, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

Depuis 1991, « Saint-Denis, au fur et à mesure » se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, au fur et à mesure, le mouvement de la société locale dans tous ses aspects. « Saint-Denis, au fur et à mesure » publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

SAINT-DENIS

Au fur et à mesure

Coordination du numéro :

Jean-Barthélemi Debost,

historien, responsable de la mission sciences société
de l'Institut Convergences Migrations

Delphine Leroy,

anthropologue, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation,
Université paris 8 Vincennes-Saint-Denis, laboratoire Experice,
Affiliée à l'Institut Convergences Migrations

Alphonse Yapi-Diahou,

professeur émérite, université de Paris 8/UMR LADYSS,
ancien directeur de l'école doctorale sciences sociales ED 401

Christine Bellavoine,

sociologue, responsable du secteur des études locales,
Mairie de Saint-Denis

Coordination :

secteur des études locales

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1

tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33

christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr

ISSN 2823-006X

3.2 Prendre la parole pour être reconnu comme un sujet politique. Des espaces radiophoniques pour développer la prise de parole de personnes à la recherche de refuge

Séréna NAUDIN, doctorante en sociologie

Aïcha : “Bon pour moi je ne sais pas si étant en situation irrégulière, quand on est en colère je pense pas qu’on peut, qu’on peut automatiquement manifester la colère, parce que tu connais pas ton droit, tu sais pas à quoi tu as droit donc c’est très difficile de manifester ta colère...souvent t’es frustré et autre mais pour manifester la colère c’est très très difficile. Quand, nous, nous sommes arrivés au début ici j’étais malade et autre, il y a des comportements qu’on me faisait dans les administrations vraiment, à l’hôpital plutôt, à l’hôpital qui me frustraient beaucoup, qui me mettaient en colère mais puisque je sais pas à quoi j’ai droit, donc j’avais tout le temps peur de répondre parce que je me dis si je réponds à ce qu’ils me disaient qui me frustrait au fond de moi, est-ce que je n’allais pas avoir des retombées de ce que j’allais dire ?”

Keita : “Nous, les demandeurs d’asile, on doit être en colère des fois, des fois on ne peut pas, parce que vu notre situation, on est dans une prison surveillée, quand je dis une prison surveillée, on te dit « tu viens jusqu’à ici c’est ta limite », si tu dépasses là-bas toi-même, tu sais que toi qui parles, tu sais ce qui t’attend là-bas : c’est la loi du plus fort. Je ne veux pas tourner autour du pot, c’est ça qu’ils nous imposent. Selon ce qu’on vient d’écrire liberté, égalité, fraternité, nous les demandeurs d’asile on ne voit pas ça⁴.”

Ces paroles sont extraites du documentaire radio « A-t-on le droit d’exprimer sa colère ? » réalisé par l’atelier radio *A plus d’une voix*. Cet atelier radio qui a lieu depuis 2016 se veut être un espace de prise de parole et de production collective de savoir. Il s’organise dans un cours de français fréquenté par des personnes en quête de refuge. Je l’anime avec une collègue anthropologue dans le cadre des activités de l’association Modus Operandi. Cette association s’intéresse aux causes profondes de la violence en identifiant et en analysant ses différentes formes avec les premières-es concerné-es. Les conflits qui traversent notre société sont considérés comme des leviers de transformation sociale. Par ailleurs, cette expérience constitue le cœur de ma recherche doctorale en socio-anthropologie depuis 2018. Voici une introduction de l’atelier faite par un.e participant-e :

“Les hommes parlent, les hommes pleurent, les hommes crient. Parfois, [ils] ne sont pas écoutés alors qu’ils vivent tout en étant déjà affaiblis, morts par le parcours qu’ils considèrent désertique et rien que les démarches administratives les font enterrer davantage. Le désert c’est aussi ce qu’on vit en Europe, les difficultés que nous rencontrons en Europe alors que nous avons l’impression de ne pas être écoutés, dans un sujet aussi crucial qui concerne des vies humaines en particulier les nôtres. Heureusement, cet atelier ou émission donne l’occasion de dire tout haut ce que l’on pense tout bas⁵.”

4 Enregistrement de participant-es de l’atelier radio, juillet 2019. Ces paroles sont enregistrées pour être diffusées en audio. Je choisis donc de ne pas modifier le style pour transmettre la prise de parole.

5 L’ensemble des productions sonores sont ici : <https://audioblog.arterradio.com/blog/98862/a-plus-d-une-voix>

Les participant-es de l'atelier radio ont fait une demande d'asile en France et sont majoritairement des hommes originaires d'Afrique subsaharienne. Certain-es obtiennent une protection mais la plupart se trouvent sans droit au séjour pérenne. La procédure d'asile est un parcours caractérisé par la précarisation et l'assignation à une position de dépendance, tant pour les besoins vitaux que pour l'accès aux droits. Un grand nombre des droits des personnes en demande d'asile ne sont pas respectés ou le sont de façon discrétionnaire. Elles sont soumises à des interdictions et des complexifications de leur procédure. Ainsi, les participant-es de l'atelier vivent des oppressions du fait de leur statut administratif, parfois en raison de leur couleur de peau, de leur origine ou de leur classe sociale. Par conséquent, i-elles se retrouvent généralement au bas de relations de pouvoir asymétriques. Étant mieux positionnée dans les rapports de pouvoir, notamment par mon positionnement d'établie – installée de façon stable en France (Agier, 2016)-, je peux reproduire des pratiques d'oppression dans mes relations avec elles. La recherche que je mène se veut transformatrice puisqu'il s'agit de transformer la place des personnes à la recherche d'un refuge en travaillant sur les relations asymétriques avec les établi-es, particulièrement en m'intéressant à leur parole. Pour cela, je m'appuie sur le constat que leur parole est empêchée : elle n'est ni possible, ni audible. La place assignée à ces personnes fait qu'elles sont catégorisées par des figures, comme celle de victime ou celle du « faux-réfugié » (Del Biaggio, 2017 ; Morice et Rodier, 2005). Cela produit des attentes à leur égard : se légitimer d'être venu pour de bonnes raisons, se raconter à travers des événements traumatiques. De plus, la procédure d'asile contraint à produire un récit victimaire et leur parole passe sans cesse l'épreuve de la crédibilité auprès des personnes chargées de juger leur demande (Fassin et Kobelinsky, 2012 ; Kobelinsky, 2012). Ainsi, elles ne sont pas vues comme des sachantes, ni comme des sujets politiques.

D'une part, leurs paroles ne sont pas entendues parce qu'elles sont écoutées au travers d'un cadre d'interprétation qui ne permet pas de les comprendre. Elles ne sont pas audibles (Spivak, 2009). Par exemple, leurs récits ne sont pris en compte qu'au travers des figures stéréotypées dans lesquelles ils sont catégorisés. S'ils sortent des attentes normées par rapport à ces figures, ils ne sont pas compris ou tout simplement pas crus. D'autre part, les personnes s'autocensurent en restant silencieuses (Dotson, 2011). Il y a des choses qu'elles ne peuvent pas dire parce qu'elles seraient incomprises, cela serait mal interprété, le prix à payer serait trop élevé. Il est par exemple difficile pour elles d'énoncer les injustices qu'elles vivent alors qu'elles cherchent avant tout à être acceptées par l'État qui produit ces inégalités. Pourtant, la prise de parole est un moyen d'affirmer sa puissance d'agir, elle permet d'être reconnu comme un sujet pensant et agissant (Rancière, 2004 ; Veron, 2013). Comment ainsi rendre possible une parole qui permet d'être reconnu comme sujet politique ?

Les empêchements à la parole se produisent dans les relations avec les personnes issues du groupe privilégié, les établi-es. Par conséquent, le/la chercheur-e ou l'accompagnant-e dans des démarches administratives peut involontairement reproduire ces empêchements. C'est ce que je cherche à éviter. L'hypothèse est que la prise de parole peut se développer au moyen d'espaces radiophoniques qui reconfigurent la production des relations asymétriques entre des personnes à la

recherche d'un refuge et des personnes établies. Il s'agit de créer les conditions, au moyen de différents espaces organisés sous la forme d'une gradation non linéaire, pour que la parole soit possible et audible auprès d'établi-es. Je distingue trois types d'espaces de parole développés par l'atelier.

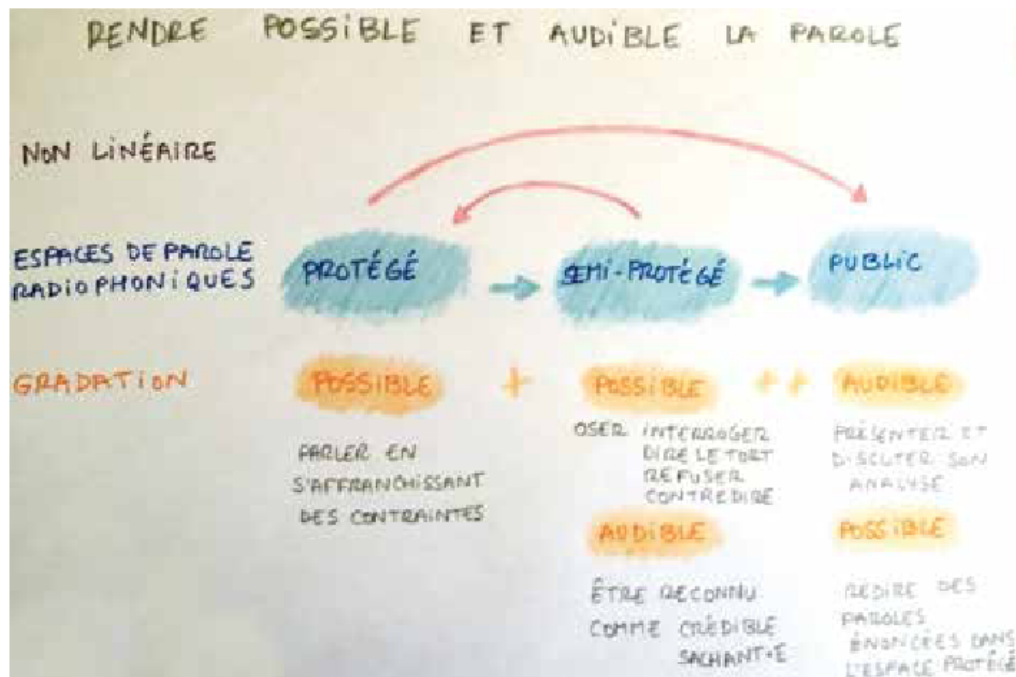
Dans le cadre du cours de français, l'atelier constitue d'abord un espace protégé. Les participant-es peuvent choisir les sujets dont i-elles ont envie de parler pour réaliser des interviews avec des personnes extérieures. C'est l'occasion de faire des interviews mutuelles pour s'entraîner, débattre, prendre la parole sur les sujets choisis, voire construire un discours collectif. Le fait que la majorité des membres du groupe se trouvent dans la même position dans les rapports de pouvoir permet de construire la confiance et de développer progressivement une analyse de ce positionnement. Je précise que ce sont elles et eux qui choisissent de parler de leur situation en France. Les deux animatrices-chercheuses s'interdisent les questions concernant le parcours migratoires ou les raisons de la migration dans l'optique d'éviter de reproduire le déséquilibre des relations de pouvoir. L'enregistrement donne par la suite l'occasion de choisir les paroles énoncées à diffuser ou non, de les valoriser s'il y a des hésitations.

Ensuite, l'espace s'ouvre par l'invitation de personnes de divers horizons généralement sensibles à ces questions mais pas forcément dans la réflexion sur leur positionnement dominant vis-à-vis de ces personnes. L'objectif est de faire des interviews en inversant les rôles habituels : les participant-es qui sont souvent interrogés sur leur vie et leur choix posent les questions. L'enjeu est de prendre la parole devant des personnes établies inconnues. C'est une forme d'entraînement à la prise de parole dans l'espace public puisque le nombre d'invité-es est restreint.

Enfin, les montages réalisés grâce à un travail collectif sont diffusés dans l'espace public sous la forme d'écoutes sonores où les participant-es peuvent dialoguer avec un public (et aussi sur des radios). À ce moment-là, ces personnes sont présentées comme réalisatrices de ce travail radio et émettrices de savoir. Lors de ces événements, les participant-es voient des personnes établies écouter leurs voix, dans les termes qu'i-elles ont choisis, i-elles peuvent constater que leur parole est écoutée. Le subterfuge de la radio permet que ce qui est énoncé dans un cadre protégé soit diffusé en public. Parfois, à force de pratique, les personnes prennent la parole directement pour dire ce qui était difficile à formuler en public lors de leurs premières présentations du travail de l'atelier.

En fin de compte, ces espaces ne sont pas linéaires, ils s'organisent comme un continuum. Quoi qu'il arrive, il y a toujours un passage par l'espace protégé qui est une étape fondamentale et celle qui occupe le plus notre temps.

Bien que la situation des personnes en quête de refuge ne soit pas posée comme thème de l'atelier, elle est prépondrante dans les échanges puisque c'est la source des angoisses qui les habitent. La question « A-t-on le droit d'exprimer sa colère ? » a, par exemple, surgit lors d'un échange, nous a servi de fil conducteur pour la réalisation d'un documentaire décrivant les obstacles rencontrés par les participant-es, les difficultés à se sentir légitime de les dénoncer, la peur de lutter et les effets concrets sur leur vie.



Koffi : *Quand je parle de violence étatique, c'est plus dans le sens de l'administration, parce que pour nous qui sommes des étrangers qui, selon les lois, devons bénéficier de certaines choses et que dans la pratique c'est pas ce dont on bénéficie, c'est une forme de violence. Je vais prendre l'exemple particulier des personnes qui sont en demande d'asile, qui arrivent ici, qui ont vécu des traumatismes et, j'ai dit ça à quelqu'un que, la première chose qu'on devrait faire quand ces personnes-là arrivent c'est de voir comment elles vont, non seulement physiquement mais surtout mentalement. Ça veut dire que souvent les séquelles de quelque chose ne sont pas forcément physiques, ça peut rester à l'intérieur et ici quand, par exemple, il y a eu des attentats, qu'est-ce que les gens ont fait? Automatiquement, ils ont envoyé des psychologues sur les lieux pour essayer de parler aux familles, voilà. Mais quand les demandeurs d'asile en général arrivent, bon je ne pense pas qu'il y ait vraiment des psychologues qui soient là pour écouter en premier lieu qu'est-ce qu'ils ont dû vivre, quels sont les réels problèmes, mais ce qu'on leur offre c'est plutôt des questionnements sur la véracité de leur vécu (...) si ce qu'ils disent est vrai ou pas. Donc ça pour moi c'est une forme de violence parce que dire à quelqu'un qui a été agressé ou quelqu'un qui a été violé, par exemple une fille, de prouver que ce qu'elle dit est vrai c'est une forme de violence, c'est pour ça que je parle de violence étatique."*

Dadi : *On peut faire des démarches administratives, mais en France il y a des critères, il faut tout d'abord entrer dans les critères. Quelqu'un qui vient d'être débouté, il doit rester comme ça 5 ou 10 ans sans rien faire, sans le travail, comment il va vivre ? Comment il va manger ? Même s'il part trouver un avocat, l'avocat va lui dire qu'il n'est pas dans les critères. Il va rester comme ça. Qu'est-ce qu'il va faire ? [silence] Une personne comme ça va faire rien. Même si tu viens d'entrer dans les critères, arrivé là-bas ils donnent les papiers à ceux qu'ils veulent. Tu peux arriver là-bas avec toutes les preuves : non je suis dans les critères voilà*

voilà on te dit non tu as pas droit. C'est bizarrec'est bizarre, je trouve ça injuste, je sais pas comment on va vivre⁶.

L'outil radio est l'élément clé pour créer les espaces de la prise de parole. Grâce aux enregistrements réalisés dans l'espace protégé, une parole qui est difficile à énoncer dans l'espace public peut circuler. Par ailleurs, ce média fait la place à la voix de personnes qui sont peu écoutées et permet la maîtrise du contenu diffusé à leur sujet. Enfin, les objets sonores sont des productions communes de savoir au sujet du traitement des personnes qui viennent en France cherchant une protection. Cela signifie que je ne produis pas en tant que chercheuse du savoir « sur » les participant-es de l'atelier, nous en fabriquons ensemble. Faire reconnaître ces réalisations comme des sources d'information et de savoir semble être un chemin vers la reconnaissance de ces personnes comme des sujets politiques.

Bibliographie

AGIER M., 2016, *Les migrants et nous : comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 57 p.

DEL BIAGGIO C., 2017, « Retrouver l'être humain dans les mots qui disent la migration », *Écarts d'identité, Migration, égalité, interculturalité*, 128, pp. 30-33.

DOTSON K., 2011, « Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing » », *Hypatia*, vol. 26, n° 2, pp. 236-257.

FASSIN D. & KOBELINSKY C., 2012, « Comment on juge l'asile : L'institution comme agent moral », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n° 4, pp. 657-688.

KOBELINSKY C., 2012, « « Sont-ils de vrais réfugiés ? » », *Économie morale contemporaine*, Paris, La Découverte (Recherches), pp. 155-173.

MORICE A., RODIER C., 2005, « Classer-trier migrants et réfugiés : des distinctions qui font mal », *Hommes et Libertés*, n° 129, pp. 58-61.

RANCIÈRE J., 2004, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard (Collection folio Essais), 261 p.

SPIVAK G.C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam.

VERON D., 2013, « Quand les sans-papiers prennent la parole », *Variations*, n° 18.

6 Enregistrement dans l'atelier, septembre 2019.

SOMMAIRE

- Page 8** **Introduction : motivation et objectifs des journées d'étude**, Christine Bellavoine, Jean-Barthélemy Debost, Delphine Leroy, Alphonse Yapi Dihaou. - **Mots d'accueil de la journée**, Oriane Filhol, Bezunesh Tamru, Jean-Barthélemy Debost
- Page 14** **Mesurer les discriminations**, conférence introductive Patrick Simon
- Page 35** **Table ronde : Vivre et parler les discriminations**
Introduction, Marie Peretti Ndiaye - **Prendre la parole pour être reconnu comme un sujet politique. Des espaces radiophoniques pour développer la prise de parole de personnes à la recherche de refuge**, Séréna Naudin - **« Un monde auquel on n'appartient pas mais auquel on veut appartenir ».** **Favoriser l'insertion globale des femmes vivant en bidonville, squat et/ou hébergement social**, Elena Rupa ; Sara Tilleria Durango - **Vivre et réagir à des discriminations omniprésentes dans la société française**, Anaïk Purenne ; Guillaume Roux
- Page 56** **Les parcours scolaires et universitaires**
Introduction, Jean-Barthélemy Debost - **Étudier un établissement scolaire ségrégué : une exploration de l'influence des dimensions spatiales, sociales et raciales**, Jules Bodet - **Quand le social impose les règles du contrat scolaire dans l'immigration : empêchements des parcours et brouillages des professionnalités éducatives**, Maïtena Armagnague - **Parcours doctoral des étudiant·e·s étrang·er·ère·s à l'épreuve des encadrements réglementaires**, Alphonse Yapi-Diahou
- Page 72** **Les langues des étrangers, objets de discrimination ou richesses ?**
Introduction, Delphine Leroy - **Les langues des étrangers, objet de discrimination ou richesse ?** Philippe Blanchet - **La discrimination par les langues : le travail du défenseur des droits**, George Pau-Langevin - **L'arabe pour tous, pourquoi ma langue est taboue en France ?** Nabil Wakim
- Page 99** **Conclusion**, Christine Bellavoine